

Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*

| | |
|---|---|
| Code NATURA 2000 : 9340-10 | Code CORINE Biotopes : 45.33 |
| Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire | Typologie: Forêt aquitaniennes de Chênes verts |
| Surface dans le site : 690ha. | Représentativité : 18.6% de la surface du site |



Description générale

Développé à l'étage collinéen, ces forêts sempervirentes s'établissent sur sols calcaires superficiels, en situations thermophiles accentuées. Elles se rencontrent plus rarement sur des substrats siliceux.

La strate arborescente est dominée par le Chêne vert qui ne dépasse pas les 5-6 m. Ce recouvrement par des espèces au feuillage dense et persistant induit un fort ombrage défavorable aux espèces de lumière (héliophiles) mais bénéfique pour les espèces d'ombre (sciaphiles) telles le Lierre, ou le Fragon.

Les boisements de Chêne vert des "Coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne" appartiennent à l'habitat élémentaire des Yeuseraies aquitaines, formation spécifique au bassin aquitain.

Répartition géographique

Cet habitat englobant de nombreux sous types est relativement bien présent à l'étage collinéen sur le pourtour méditerranéen et en Corse.

La yeuseraie aquitaine présente ici est limitée au bassin aquitain. Elle a été particulièrement étudiée en Charente mais se rencontre également en divers points des limites du bassin aquitain, des rebords sud-ouest du Massif central (Causses, Périgord, Quercy) au rebords chauds des Pyrénées.

Espèces caractéristiques

Chêne vert (*Quercus ilex*), Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), Erable de Montpellier (*Acer monspessulanum*), Fragon (*Ruscus aculeatus*), Garance voyageuse (*Rubia peregrina*), Troène (*Ligustrum vulgare*), Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*), Viorne lantane (*Viburnum lantana*), Tamier commun (*Tamus communis*), Laïche glauque (*Carex flacca*), Brachypode des bois (*Brachypodium pinnatum*), Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*)

Evolution naturelle

Les boisements de chênes verts constituent le state ultime d'évolution (ou climax) de la végétation dans ce contexte rocheux. Ce sont donc des formations dont la composition floristique et la physionomie sont relativement stables dans le temps.

Ils peuvent se former à partir de pelouses calcicoles xérophiles ou mésophiles, à la suite de l'abandon de leur exploitation (fauche ou pâturage).

Menaces potentielles

Ces forêts, de par leur constitution et leur localisation en conditions mésoxérophiles, peuvent être menacées par les incendies.

L'exploitation sylvicole (uniquement pour le bois de feu) peut également être un facteur secondaire de dégradation, si elle n'est pas encadrée par un schéma d'exploitation.

De plus, leur faible superficie et leur localisation sur des sites calcaires les exposent plus au risque éventuel de destruction par ouverture de carrières.

Enfin, elles peuvent être menacées par l'extension de la péri-urbanisation en périphérie des bourgs.

Intérêt patrimonial

Ce type d'habitat de faible étendue, en situation écologique marginale, peut représenter des localités disjointes de diverses espèces méditerranéennes rares au sein du domaine atlantique, et donc présenter un intérêt patrimonial élevé.

Ils ont également un grand intérêt dans les mosaïques d'habitats (forêts, fruticées, pelouses...) de par la diversité des niches offertes à la faune.

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Ces boisements sont ici caractérisés par la dominance de la strate arborée par le Chêne vert, accompagné du Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), du Chêne sessile (*Quercus petraea*) et de l'Erable de Montpellier (*Acer monspessulanum*). Les strates inférieures sont bien développées, marquées par la présence du Fragon (*Ruscus aculeatus*), de la Garance voyageuse (*Rubia peregrina*), du Troène (*Ligustrum vulgare*), de l'Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*) ou encore de la Viorne lantane (*Viburnum lantana*). Il s'agit généralement de formations de bonne typicité.

Il faut noter que certaines formations sont développées sous des plantations de pins.

Les yeuseraies des "coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne" sont généralement développées sur les versants pentus des coteaux, en exposition sud à sud-ouest, mais se rencontrent également souvent en sommet de coteau, sur des zones plus plates. Elles sont généralement absentes des pentes exposées à l'est, au nord ou au nord-est.

Localisation

Les boisements de chênes verts sont essentiellement installés sur les coteaux situés dans la moitié est du site, entre les bourgs de la Roque-Gageac et de Carlux. Ils sont particulièrement développés sur le coteau situé au nord de Calviac-en-Périgord.

Quelques petits boisements de Chêne vert sont également présent dans la partie ouest du site, notamment sur les coteaux de Trémolat, de Lalinde et de Saint-Capraise de Lalinde.

Etat de conservation

Les différents boisements de chênes verts présents sur le site sont dans un état de conservation bon à moyen. Cependant, certaines entités sont menacées par l'exploitation forestière et notamment les coupes à blanc, ainsi que par l'extension de la périurbanisation. De plus, les boisements situés à proximité des habitations sont généralement jardinés, la coupe régulière des strates herbacée et arbustive empêchant le développement de jeunes arbres et donc la régénération des chênaies vertes.

Etat à privilégier

Sont à privilégier les futaies plus ou moins fermées ainsi que les taillis.

Sur le site, la majorité des yeuseraies sont des futaies et des taillis qu'il convient de conserver en l'état.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Cet habitat étant relativement stable et peu exploité sur le site, il convient de ne pas intervenir pour laisser s'exprimer la dynamique naturelle de ces peuplements.

Toute fois, en cas d'exploitation en taillis, la période de rotation optimale est de 30 à 40 ans.

Il faut également noter que l'entretien des strates inférieures (herbacée et arbustive), comme c'est souvent le cas pour les boisements situés à proximité des habitations, est à éviter (sauf à l'abord immédiat des habitations) afin de ne pas compromettre les potentialités de régénération de cet habitat.